

**POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE ET LES POUSSIÈRES
FINES PM10
LA VALLEE DU TIR ET A MONTRAVEL**

Seuil d'information et de recommandation



Communiqué du: 26/10/2012 7h30

Observations: **Mercredi 24 au vendredi 26 octobre 2012**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de la Vallée du Tir, l'analyseur de dioxyde de soufre placé à l'école Griscelli a mesuré dans la nuit du 24 au 25 octobre, de fortes concentrations entre 18h00 et 1h45 du matin. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles ou alerte orange, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – µg/m³), a été dépassé à 21h15 avec une valeur de 303 µg/m³ (moyenne horaire glissante sur 15min, de 20h15 à 21h15). Les concentrations horaires de l'ordre 300 à 550 µg/m³ ont été observées jusqu'à minuit.

Peu de temps après, à partir de 4h00, dans le secteur de Montravel, une hausse des concentrations en dioxyde de soufre a également été mesurée. Un dépassement du seuil d'information pour les personnes sensibles ou alerte orange a été relevé à 4h45, avec une valeur de 352 µg/m³. Les concentrations sont retombées sous la barre du seuil d'information à partir de 5h30. Les concentrations mesurées actuellement restent élevées, de l'ordre de 250 µg/m³.

Parallèlement à ces épisodes de pollution par le dioxyde de soufre, et suite à l'accumulation de poussières PM10 sur Montravel depuis la journée de 24 octobre, un dépassement du seuil d'information et de recommandations, (fixé à 50 µg/m³ en moyenne sur 24h) a été franchi le 25 octobre à 7h00, avec une valeur de 54 µg/m³. Ce dépassement est actuellement en cours.

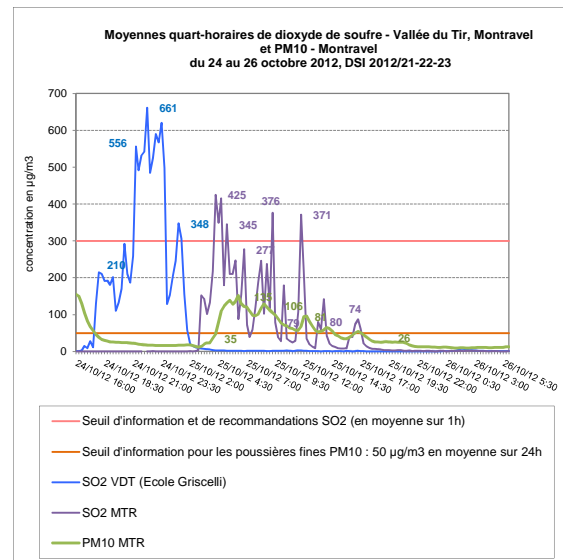
25/10-Mise à jour à 9h45 : des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre sont mesurées sur Montravel depuis 7h45 et restent inférieures au seuil d'information. Les niveaux de poussières fines PM10 observés sur Montravel restent élevés, avec des valeurs horaires supérieures à 100 µg/m³.

25/10-Mise à jour à 13h30 : Les niveaux de dioxyde de soufre et de poussières fines PM10 sont en baisse depuis 12h00. Le dépassement du seuil d'information par les PM10 reste néanmoins en cours.

25/10-Mise à jour à 17h00 : La baisse des niveaux de dioxyde de soufre et de poussières fines PM10 se confirme en fin de journée. Le dépassement du seuil d'information par les PM10 de 50 µg/m³ en moyenne sur 24h glissante reste néanmoins en cours.

26/10-Mise à jour à 7h30 : les niveaux de poussières fines sont revenus à des valeurs faibles dès 18h le 25/10. Le dépassement de seuil s'est terminé à 5h00 le 26/10.

Zones concernées	Vallée du Tir - Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂) / Poussières fines PM10
Valeur horaire (concentration) heure d'apparition du dépassement	SO ₂ -VDT : 303 µg/m ³ en moyenne de 20h15 à 21h15 SO ₂ -MTR : 352 µg/m ³ en moyenne de 3h45 à 4h45 PM10-MTR : 54 µg/m ³ en moyenne de 7h le 24/10 à 7h le 25/10
Valeur horaire (concentration) heure de disparition du dépassement	SO ₂ -VDT : 246 µg/m ³ en moyenne de 23h30 à 00h30 SO ₂ -MTR : 288 µg/m ³ en moyenne de 4h30 à 5h30 PM10-MTR : 49 µg/m ³ en moyenne à 5h00 le 26/10
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) : SO ₂ (moyenne sur 1 h), PM10 (moyenne sur 24h)	SO ₂ -VDT : 4 heures SO ₂ -MTR : 1 heures PM10-MTR : 1 (22 heures de dépassement réel)
Maximum horaire (concentration - heure)	SO ₂ -VDT : 576 µg/m ³ en moyenne de 22h30 à 23h30 SO ₂ -MTR : 352 µg/m ³ en moyenne de 3h45 à 4h45 PM10-MTR : 64.2 µg/m ³ en moyenne de 13h le 24/10 à 13h le 25/10
Moyenne journalière le 24/10 - 25/10	SO ₂ -VDT : 107 µg/m ³ - 17 µg/m ³ SO ₂ -MTR : 1.0 µg/m ³ - 76 µg/m ³ PM10-MTR : 42 µg/m ³ - 54 µg/m ³



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts de 14 à 17 kt, avec des valeurs maximales à 30 kt, de secteurs Ouest à Ouest-Sud/ouest, ont été mesurés à partir de 16h00 le 24/10 et jusqu'à 1h00 le 25/10.

Les vents de force similaire se sont par la suite orientés Ouest-Sud-Ouest à Sud-Ouest à partir de 2h00 et jusqu'à présent.

Ces directions de vents correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers les secteurs de la Vallée du Tir (Ouest) et de Montravel (Ouest-Sud/Ouest).

25/10-Mise à jour à 9h45 : des vents moyens à forts de 12 à 14 kt, avec des valeurs maximales à 23 kt, de secteurs Ouest-Sud/Ouest à Sud/ouest, sont observés depuis 6h00.

25/10-Mise à jour à 13h30 : stabilité des vents observés depuis 10h00.

25/10-Mise à jour à 17h00 : stabilité des vents observés, avec une légère baisse d'intensité depuis 13h.

26/10-Mise à jour à 7h30 : les vents se sont progressivement orientés Sud-Ouest puis Sud à partir de 18h le 25/10. L'Alizé de secteur Sud-Est s'est rétabli depuis 2h00.

Le seuil d'information et recommandations pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Le seuil d'information et de recommandations pour les PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24h.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandations pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Les seuils d'information correspondent à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.net

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure